



Rapport de jury
Session 2024

Président du jury :

Monsieur Pierre Lacueille
Directeur de l'EAFC – Ecole académique de la formation continue

I. Données statistiques

A. Session d'admissibilité

Nombre de candidats autorisés à présenter les épreuves	18
Nombre de rapports d'activité déposés	16
Nombre de candidats présents à l'oral	15
Nombre de candidats déclarés admissibles	8

Les candidats ont déposé leur rapport d'activité en mars 2024. L'oral a eu lieu au rectorat, Tour de Sèze, à Bordeaux, les 2 et 3 mai 2024.

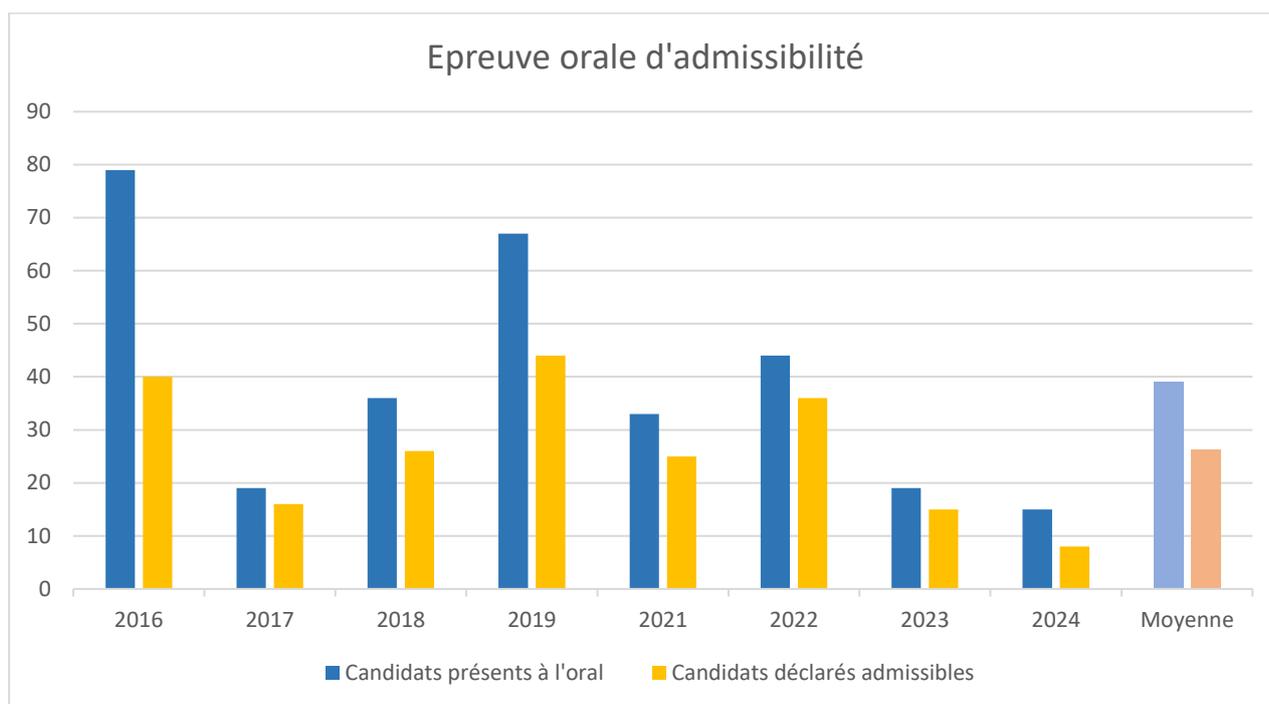
Bref rappel :

Structure des épreuves :

1. Un rapport d'activité de cinq pages (hors annexes) qui consiste en la présentation par le candidat de son itinéraire professionnel, lequel s'attache à présenter une expérience professionnelle significative, notamment dans le champ de l'accompagnement et de la formation.
2. Une présentation orale de 15 minutes devant le jury, suivie d'un entretien de 30 minutes qui a pour objet d'apprécier la motivation du candidat à devenir formateur, son expertise professionnelle, sa réflexion didactique, pédagogique et éducative, sa capacité à communiquer avec d'autres professionnels de l'enseignement et de la formation

Taux de réussite des candidats présents à l'oral

Session	2016	2017	2018	2019	2020-21	2022	2023	2024
Pourcentage de réussite	50,6 %	84,2 %	72,2 %	65,7 %	75,8 %	81,8 %	78,9 %	53,3 %
Moyenne 2016-2024	70,3 %							



B. Session d'admission

Nombre de candidats inscrits en septembre 2023	19
Nombre de mémoires déposés	14
Nombre de candidats présents à la soutenance	14
Nombre de candidats déclarés admis	11

La cohorte initiale était composée de 14 candidats déclarés admissibles en mai 2023, à laquelle se sont joints 7 admissibles des années antérieures. Durant l'été, le groupe perd quelques candidats qui reportent à une session ultérieure, mais réintègre quatre candidats à l'admission ajournés en mai 2024. L'année scolaire commence avec un groupe de 19 inscrits. La charge que représente le mémoire conduit nombre de candidats à opter pour l'étalement de la préparation sur deux ans, comme l'autorise le droit à conserver le bénéfice de l'admissibilité (Art. 9 de l'arrêté du 20-7-2015). Le groupe se stabilise à 14.

Les épreuves de pratique professionnelle ont eu lieu du 13 février au 11 avril 2024.

9 candidats ont passé l'épreuve de pratique professionnelle avec l'option « Animation d'une action de formation ». 5 avec l'option « Analyse de séance dans le cadre de l'exercice du tutorat ».

La seconde épreuve (Soutenance de mémoire professionnel) s'est déroulée les 15 et 16 mai 2024, au rectorat de Bordeaux, Tour de Sèze.

Bref rappel :

Structure des épreuves :

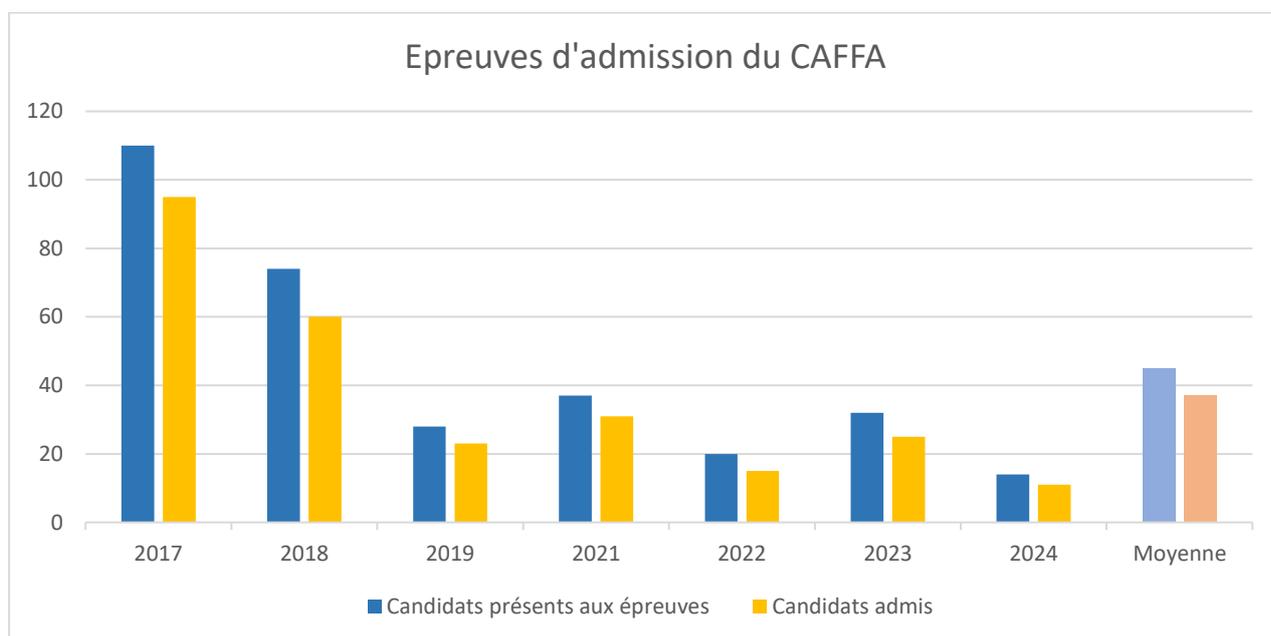
1. Une épreuve de pratique professionnelle, soit l'analyse de pratique dans le cadre de l'exercice du tutorat, soit l'animation d'une action de formation, au choix du candidat. Pour chaque option, un entretien de 30 minutes avec les examinateurs adjoints au jury suit la ou les phases d'observation (Cf. circulaire du 21 juillet 2015).

2. La soutenance d'un mémoire professionnel devant le jury, soit une présentation de 15 minutes suivie d'un entretien avec le jury. Le mémoire professionnel, préparé pendant la seconde année du cursus, est un travail personnel de réflexion portant sur une problématique professionnelle d'accompagnement ou de formation

Taux de réussite des candidats présents aux épreuves

Session	2017	2018	2019	2020*	2022	2023	2024
Pourcentage de réussite	86,4%	81,1%	82,1%	83,8%	75 %	78,1%	78,6 %
	80,7 %						

* Les épreuves de la session 2019-2020 ont été reportées en 2021.



II. Compte rendu de jury

A. Le CAFFA depuis 2016

Depuis la première session d'admissibilité en 2016, environ 7 candidats sont déclarés admissibles sur 10 candidats présents à l'oral. A l'admission, le taux de réussite moyen est de 80 %. Le nombre de candidats à l'admissibilité est irrégulier sur la période. Quant à l'admission, après deux vagues très fortes nourries par l'afflux des formateurs chevronnés bénéficiant de la dispense d'admissibilité, les effectifs oscillent entre 20 et 40 candidats par an. Alors que les premières cohortes tâchaient d'effectuer le cursus en deux ans, les difficultés à mener de front le mémoire et les autres activités professionnelles ont conduit nombre de candidats à utiliser le bénéfice de l'admissibilité pour étaler leur préparation sur deux ans, encouragés en cela par le jury.

B. Les conseils du jury

Admissibilité

Le rapport d'activité

Le jury attend des rapports d'activité exempts de fautes d'orthographe et de syntaxe. C'est essentiel à ce niveau professionnel. D'autre part, le dossier doit montrer les gestes professionnels mobilisés et inclure une dimension réflexive. Le jury valorise les rapports qui relient les expériences choisies au référentiel de compétences du formateur académique. Autrement dit, il convient d'éviter d'exposer une succession d'expériences sans lien clair avec les missions du formateur.

L'entretien avec le jury

Le jury valorise les candidats capables de se distancier de leur propre pratique et de leur discipline pour se projeter dans des contextes moins familiers. Il est attentif à la capacité de croiser son regard avec celui d'autres interlocuteurs.

« Se situer dans un registre professionnel dans lequel on construit des relations interpersonnelles fondées sur la neutralité émotionnelle tout en étant accompagnantes. ».

Là encore, s'appuyer sur le référentiel de compétences est crucial. Quant au support de présentation, il doit compléter les éléments écrits et non les répéter.

Quelques écueils à éviter : une certaine rigidité qui empêche de se distancier de sa propre expérience ; un propos non construit.

Admission

Le mémoire

Le jury valorise les mémoires qui répondent à une problématique clairement définie, conduisant vers un cheminement réflexif. Il est sensible à la qualité de l'expression et au respect de la forme (25 à 30 pages maximum). La présentation générale doit être réfléchie de manière à garantir une bonne lisibilité.

Le jury recommande de veiller plus particulièrement à la qualité de l'argumentation qui doit être précise et étayée de références pertinentes.

. Certains candidats ne s'appuient pas sur des ressources académiques suffisamment récentes ou adaptées à leur sujet. Le dossier doit permettre de voir les gestes professionnels effectivement mobilisés et ne pas se limiter à la description ou projections d'actions. La dimension réflexive n'apparaît pas toujours suffisamment.

La soutenance

Le jury valorise les candidats qui démontrent leur capacité à incarner un rôle d'interface entre les attentes institutionnelles et le terrain, à se distancier de leur discipline et à s'adapter à différentes formes de polyvalence. Le jury attend ouverture d'esprit, modestie et compétence. Il valorise les candidats démontrant leur capacité à travailler en collaboration et à faire évoluer leur regard sur la formation.

La soutenance du mémoire doit apporter une plus-value réelle par un retour critique et une mise en perspective, en évitant la redondance par rapport au mémoire. Les candidats doivent également s'interroger sur les questions de formation continue, d'accompagnement, d'andragogie, et d'hybridation.

En conclusion, le jury recommande aux candidats de mettre en valeur leur expertise spécifique tout en se projetant vers des missions globales de formation.

Epreuve	Les conseils des membres du jury
Admissibilité : rapport d'activité	<ul style="list-style-type: none"> - avant de se présenter à l'examen, anticiper la spécificité de la posture du formateur ; - savoir prendre de la hauteur par rapport à son expertise disciplinaire ; - prendre du recul par rapport à sa pratique professionnelle ; - maîtriser le référentiel de compétences du formateur académique ; - mettre en perspective son parcours professionnel en utilisant ce référentiel pour faire des liens explicites avec les compétences professionnelles du formateur ; - rédiger un rapport structuré (introduction, plan, conclusion) et concis ; - relire et faire relire ce rapport, afin de vérifier l'orthographe, corriger la syntaxe et enrichir le vocabulaire ; - prendre appui sur des exemples qui éclairent le discours ; - étoffer la présentation du parcours par des références théoriques, bibliographiques, didactiques ; - relier au contexte d'exercice. <p style="color: red; margin-top: 10px;">A éviter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ignorer le référentiel de compétences du formateur académique.
Oral d'admissibilité	<ul style="list-style-type: none"> - s'entraîner avant l'épreuve (Structuration de la présentation) ; - respecter la durée de la présentation (15 minutes) ; - développer une des thématiques du dossier ; - développer une approche analytique et critique ; - utiliser des supports visuels simples et clairs (éviter la profusion) ; - maîtriser les éléments de communication : élocution, position, niveau de langage, vocabulaire... - éviter des tics de langage ; - se détacher de ses notes ; - accepter la controverse, prendre du recul et répondre aux questions du jury ; - prendre conscience du devoir de réserve et de neutralité d'un formateur. <p style="color: red; margin-top: 10px;">A éviter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une présentation linéaire du parcours professionnel, sans analyse et sans distanciation ; - une trop grande assurance et un manque de recul entraînant une incapacité à revenir sur ses pratiques.
Admission : EPP	<p style="margin-top: 0;"><u>Animation d'une action de formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - avoir une bonne connaissance des textes officiels et s'interroger sur la posture du formateur ; - tenir compte du fait qu'il s'agit d'une épreuve de pratique : il ne s'agit pas seulement de montrer aux membres du jury ses connaissances théoriques mais aussi sa capacité à les rendre opérationnelles dans une situation concrète, en sachant réagir aux imprévus qui surviennent lors de la formation ; - préciser clairement les enjeux et les objectifs de la formation et en proposer une illustration en tenant compte de la spécificité du public, anticiper les réactions d'un groupe et identifier les besoins des stagiaires ; expliciter les étapes de la formation ; - utiliser au mieux les phases de mise en commun ;

	<ul style="list-style-type: none"> - veiller à ce que les supports numériques soient lisibles. <p>Entretien avec le jury :</p> <ul style="list-style-type: none"> - se montrer capable d'une analyse distanciée sur la qualité de son intervention en termes d'implication des stagiaires ; - savoir justifier les choix opérés et proposer des pistes pour en améliorer l'efficacité, s'interroger sur le réinvestissement de la formation auprès des élèves ; <p><u>Entretien de tutorat</u></p> <p>Avant l'entretien avec le tutoré :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prévoir une organisation globale d'entretien et un cadre de questions, informer l'enseignant visité des points qui seront examinés et la manière dont se déroulera l'entretien. Travailler sur la chronologie du cours et faire une synthèse finale des points essentiels (points forts/faibles et remédiation éventuelle) <p>Durant l'entretien avec le tutoré :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le candidat doit montrer sa capacité à identifier les conseils pertinents relevant de la posture et ceux relevant des connaissances scientifiques et didactiques. Ces conseils doivent par ailleurs viser de façon explicite des progrès à court et moyen termes pour le professeur tutoré. Il peut par exemple aider le tutoré à mesurer les progrès accomplis depuis la dernière visite et identifier lui-même ceux à accomplir, lui indiquer des lectures, lui demander un travail d'analyse... <p>Durant l'entretien avec le jury :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le candidat doit montrer sa capacité à justifier ses choix (hiérarchie des conseils donnés ; modalités d'entretien ...) ; à analyser les effets de son action et à prendre de la distance avec le cas du tutoré observé pour éclairer sa pratique d'autres exemples
Admission : mémoire professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - bien identifier ce qu'est une problématique professionnelle et percevoir l'intérêt pour soi et les autres de la traiter ; - choisir une problématique qui ne soit pas trop restrictive et qui permettra de percevoir, non pas l'expertise du candidat dans sa spécialité, mais bien son potentiel à devenir un formateur généraliste - établir au plus tôt un plan du mémoire ; - faire le lien entre les apports théoriques et la mise en œuvre sur le terrain. Ne pas se contenter de juxtaposer l'approche théorique et l'expérimentation pratique sans lien effectif mais bien croiser les deux aspects de cet écrit en étayant l'expérimentation par des références théoriques et inversement en liant les apports de la recherche à des pratiques ; - ne pas artificialiser le rapport entre la problématique et l'expérimentation, au besoin changer la problématique de départ plutôt que de constater que l'expérimentation n'a pas permis d'y répondre ou a finalement dévié du questionnement initial ; - soigner le traitement des données et anticiper la collecte de ces données pour avoir un matériau de travail pertinent et réellement représentatif ; - solliciter régulièrement l'accompagnateur de mémoire ; - écrire avec clarté, concision, honnêteté, précision et une syntaxe correcte ; - que ce soit dans le corps du mémoire ou dans ses annexes, ne pas omettre de rendre anonymes certains documents (Travaux d'élèves ou d'étudiants, rapports de visite...).

Admission :

Soutenance

Présentation ;

- s'entraîner à la soutenance (seul ou devant un public, en se filmant) ;
- ne pas faire de la soutenance une relecture du mémoire ;
- se détacher de ses notes ;
- utiliser l'outil numérique afin de soutenir le discours et ne pas se limiter à la lecture des diapositives ;

Entretien avec le jury

- être disponible et à l'écoute des questions du jury ;
- oser faire des choix pédagogiques au cours de l'entretien ;
- adapter le dispositif de la formation en fonction de l'évolution des questions du jury ;
- être capable de proposer des variables, des critères d'évaluations au regard des questions posées ;
- travailler sa posture professionnelle en se questionnant sur ce qu'est la mission de formateur ;
- garder à l'esprit que le professionnalisme du formateur se perçoit aussi dans la posture lors des échanges.

A éviter :

- adopter une attitude de complicité avec les membres du jury, ce qui relève d'une posture inadaptée à la situation ;
- faire preuve d'une trop grande assurance entraînant une incapacité à revenir sur ses pratiques ;
- penser que former c'est montrer comment on fait soi-même ;
- l'excès de théâtralisation pour affirmer sa présence ou à l'opposé l'absence de mise en relief du discours, une voix monocorde ;
- les gestes, mimiques, déplacements qui parasitent sur le long terme le suivi du propos et troublent l'attention ou à l'opposé la monotonie de l'attitude, le retrait derrière un bureau, l'évitement des regards.
- ne pas répondre avec sincérité (même quand on ne sait pas).